

Le Rotaract soutient les « Étoiles Bleues »

Partenaire de la première heure, le Rotaract Hyères-Carqueiranne organise samedi 14 novembre au mas du Pourret une soirée de gala au bénéfice de l'association « Les Étoiles Bleues ». « Le Rotaract est le Rotary des 18-30 ans. Nous sommes un groupe de jeunes étudiants, chefs d'entreprises, viticulteurs... de tous horizons sociaux motivés et dynamiques et nous œuvrons pour soutenir des associations locales » explique le président Jean-Marie Novaro.

Afin d'attirer un maximum de participants, les organisateurs ont mis les petits plats dans les grands en proposant un gala avec une première partie animée par une chanteuse, un repas gastronomique et une soirée dansante le tout pour 45 euros. Une initiative qui va droit au cœur de Gilles Bidaut, président des « Étoiles Bleues » et



De g. à d. : Jean-Marie Novaro, Jean-François Charrat et Gilles Bidaut, vice-président et président des « Étoiles Bleues », Dominique et Claude Bertaut.

(Photo C. P.)

de Claude et Dominique Bertaut, les parents d'Audrey, gendarme tuée à Collobrières le 17 juin 2012.

« Depuis ce terrible drame, la famille Novaro du mas du Pourret et le Rotaract nous épaulent. Grâce à leur soutien et celui de tous nos par-

tenaires, l'association est aux côtés des orphelins de la gendarmerie de la région PACA et depuis peu de Lorraine et de Bourgogne, les régions d'origine d'Alicia et d'Audrey. Nous espérons que cette soirée ouverte à tous sera un succès ».

Le président rappelle également que l'opération « Le blé des Étoiles Bleues » est en cours et que les sachets de blé sont en vente dans les 35 boulangeries partenaires du département.

C. P.

Réservations : 06.14.10.51.36.

La Foulée des Étoiles Bleues se prépare

Ancrée dans le calendrier sportif pierrefeucain, la Foulée des Étoiles Bleues va connaître sa troisième édition les 20 et 21 juin.

Organisée à la mémoire d'Audrey Bertaud et d'Alicia Champlon, les deux gendarmes assassinées en service à Collobrières le 17 juin 2012, la manifestation rassemble chaque année plus de 800 participants. Un cap qu'elle compte bien dépasser grâce à un programme enrichi de plusieurs nouveautés et étalé sur deux



L'épreuve devrait connaître l'affluence. (Photo C. P.)

jours. Les inscriptions en ligne sont déjà nombreuses, alors il n'y a plus une minute à perdre...

Le programme

Samedi 20 juin : 18 h, la Foulée des p'tites étoiles (de

6 à 12 ans). 19 h, la Foulée d'Audrey et Alicia, parcours de 6 km réservé aux femmes (course ou marche). 19 h 45, canicross de 6 km. 21 h 30, la Nuit des étoiles bleues, nocturne de 14 km. **Dimanche 21 juin : 8 h, le Trail des Étoiles Bleues 32 km ; 8 h 30, Canitrail ; 14 km ; 9 h 30, la Foulée des Étoiles Bleues.**

Infos :

www.17street.com

Contact : 06.95.59.39.67.

Inscriptions en ligne :

www.timingzone.com

Répétition générale à Pierrefeu avant « La foulée des étoiles bleues »

Ancien gendarme et sportif aguerri, Laurent Urban s'est converti dans l'organisation d'événements sportifs et festifs. Avec sa société L7 Street, il organise depuis trois ans la manifestation emblématique de l'association Les étoiles bleues : La foulée des étoiles bleues. Une manifestation qui a pris beaucoup d'ampleur en peu de temps, rassemblant plus de 500 participants en 2014. Rencontre.

Qu'alliez-vous proposer pour cette nouvelle édition ?

L. U. : Plein de nouveautés sont au programme. Déjà la manifestation va se tenir sur deux jours, le samedi 20 et le dimanche 21 juin. En plus du trail des étoiles bleues de 32 km et du parcours des étoiles de 14 km, il va y avoir une course réservée aux enfants de 6 à 12 ans, une course pour les femmes et une nocturne de 14 km.



Des gendarmes sont venus de tout le département, hier matin, pour participer à la reconnaissance du parcours de la prochaine édition de « La foulée des étoiles bleues », qui se tiendra les 20 et 21 juin. (Photo C. P.)

Nous proposerons également un canitrail dimanche. Il y aura un classement scratch, un classement par catégories, un pour les clubs, les gendarmes et les forces de sécurité ainsi qu'un challenge deux courses/deux jours pour les plus courageux.

Et pour s'inscrire ?

Il suffit de se rendre sur le site « La foulée des étoiles bleues 2015 ». Attention, les places sont limitées à 500 pour les 14 km et à 300 pour le trail 32 km ! Nous espérons bien faire le plein. Il ne faut pas oublier que les fonds récoltés servent à soutenir les orphelins de la gendarmerie.

C. P.

Reconnaissance du parcours et recueillement

Répétition générale hier matin à Pierrefeu pour les organisateurs de « La foulée des étoiles bleues » qui ont proposé aux gendarmes du département de découvrir en avant-première les parcours de la manifestation sportive qui se tiendra le 20 et 21 juin. Venus de Toulon, Hyères, Gassin, Draguignan, Brignoles... ils étaient plus d'une centaine à répondre à l'invitation. Accueillis par le Capitaine Walinski, commandant de la Communauté de brigades de Pierrefeu-Collobrières, et par le président des étoiles bleues, Gilles Bidaut, les participants se sont rassemblés devant la stèle commémorative pour respecter une minute de silence à la mémoire de leurs collègues et amis



Le colonel Damien Choutet, commandant du groupement du Var, s'est élancé aux côtés de ses troupes.

Audrey et Alicia, avant de s'élancer sur les pistes des Maures pour 14 ou 6 km : « Cette matinée va nous permettre de tester les parcours mais c'est surtout l'occasion de nous retrouver entre nous ».

C. P.



Laurent Urban, l'organisateur de l'épreuve.

« Les Étoiles Bleues » poursuit sa mission



Gilles Bidaut entouré de Patrick Martinelli et de Marc Benintendi. (Photo C. P.)

L'assemblée générale de l'association « Les Étoiles Bleues » s'est tenue, samedi soir, salle André-Malraux. Entouré du maire Patrick Martinelli et de l'adjoint aux associations Marc Benintendi, le président Gilles Bidaut a dressé le bilan d'activités et le bilan financier 2015 avant de présenter les projets 2016 : « La première manifestation sera un grand loto qui aura lieu dimanche 27 mars à 15 h ici-même. Un match de foot entre des célé-

brités et des gendarmes est actuellement à l'étude. La 4^e édition de la Foulée des Étoiles Bleues sera organisée les 25 et 26 juin en partenariat avec Olivier Berzal ».

Le président a ensuite rappelé que l'action des Étoiles Bleues était principalement liée aux dons et partenariats financiers.

Après les remerciements d'usage, un diaporama des activités de l'année a été projeté pour clore la réunion.

C. P.

Drame de Collobrières : les accusés devant les juges

A l'ouverture du procès devant les assises du Var, pour les meurtriers des gendarmes Aïda Champion et Audrey Bertaut, Abdallah Bourmezaar continue à insister et Innocent Inès Farhat

Si elle reconnaît avoir tiré sur les gendarmes, elle nie avoir tiré sur les autres. Abdallah Bourmezaar, 37 ans, est accusé de l'assassinat des deux gendarmes et de l'assassinat de la troisième, Aïda Champion, le 12 août 2013. Il est accusé d'avoir tiré sur les gendarmes et de leur avoir tiré sur la tête. Il est accusé d'avoir tiré sur les gendarmes et de leur avoir tiré sur la tête. Il est accusé d'avoir tiré sur les gendarmes et de leur avoir tiré sur la tête.

Il est accusé d'avoir tiré sur les gendarmes et de leur avoir tiré sur la tête. Il est accusé d'avoir tiré sur les gendarmes et de leur avoir tiré sur la tête. Il est accusé d'avoir tiré sur les gendarmes et de leur avoir tiré sur la tête. Il est accusé d'avoir tiré sur les gendarmes et de leur avoir tiré sur la tête. Il est accusé d'avoir tiré sur les gendarmes et de leur avoir tiré sur la tête.

Un pistolet inutilisable
Quatre balles mortelles tirées à plus de distance



Le pistolet des gendarmes, des policiers, des juges et des...
Le pistolet des gendarmes, des policiers, des juges et des...
Le pistolet des gendarmes, des policiers, des juges et des...



Enquêteurs convaincus du rôle actif d'Inès Farhat

Chargé de l'enquête, le juge instructeur a déclaré que les enquêteurs étaient convaincus du rôle actif d'Inès Farhat. Il a déclaré que les enquêteurs étaient convaincus du rôle actif d'Inès Farhat. Il a déclaré que les enquêteurs étaient convaincus du rôle actif d'Inès Farhat.



Une accusée du procès, Aïda Champion (à gauche).

Bourmezaar n'a pas été mis en jeu, selon un gendarme

Un gendarme a déclaré que Bourmezaar n'a pas été mis en jeu. Il a déclaré que Bourmezaar n'a pas été mis en jeu. Il a déclaré que Bourmezaar n'a pas été mis en jeu.



M. Stéphane Chouma, le procureur d'Abdallah Bourmezaar.

« Les familles se prennent la cruauté des faits en plein visage »

Les familles des victimes se prennent la cruauté des faits en plein visage. Elles se prennent la cruauté des faits en plein visage. Elles se prennent la cruauté des faits en plein visage.

Les familles des victimes se prennent la cruauté des faits en plein visage. Elles se prennent la cruauté des faits en plein visage. Elles se prennent la cruauté des faits en plein visage.

Les échos du procès

Les échos du procès... Les échos du procès... Les échos du procès... Les échos du procès... Les échos du procès...

Les échos du procès... Les échos du procès... Les échos du procès... Les échos du procès... Les échos du procès...



Le procureur général Chouma et les juges.



Le procureur général Chouma et les juges.



Le procureur général Chouma et les juges.

« Audrey était une gendarme heureuse »

PROCÈS. Le meurtre de deux gendarmes à Collobrières (Var) en 2012 par un délinquant récidiviste avait provoqué une vive émotion. À la veille de l'audience, le frère de l'une des victimes livre ses sentiments.



Collobrières (Var), le 19 juin 2012. Un hommage national avait été rendu aux deux gendarmes tuées, Audrey Bertaud et Alicia Champion.



Abdallah Bourmouzar, 32 ans, a récemment vu ses deux jeunes sœurs lors d'un cambriolage.

C'EST UN DÉLINQUANT multirécidiviste de 32 ans, Abdallah Bourmouzar, qui commença à partir de ce matin devant la cour d'assises de Dragagean (Var) pour les meurtres de deux jeunes gendarmes, l'adjudant Alicia Champion, 29 ans, et le chef Audrey Bertaud, 26 ans. La compagnie de l'accusé, Iwan Parbat, 32 ans, est jugée pour complicité. Le soir du 17 juin 2012, les forces de l'ordre avaient été appelées peu après 22 heures pour un cambriolage dans le village de Collobrières, perché dans le massif des Maures. Abdallah Bourmouzar avait réussi à s'échapper de l'arme de service d'Audrey Bertaud avant de fuir. Il était ensuite allé à la poursuite d'Alicia Champion, partie rejoindre son véhicule pour appeler des renforts. Égaré pendant une heure, elle n'aurait pu retourner à la tête matriculée de Bourmouzar qui l'avait lachée de trois mètres dans la nuit. Un scénario national avait été rendu aux deux gendarmes. Leur récit en service avait même été transmis oralement.

Dans la première nuit, le frère d'Audrey Bertaud, Stéphane, 43 ans, policier de Paris, remonte de la dernière et de son témoignage.

Quel était Audrey, votre sœur ?

STÉPHANE BERTAUD. Audrey était une ravissante jeune femme. C'était quelqu'un de souri, un optimisme à toute épreuve. Audrey, c'était une maison qui admettait ses filles, Emma et Lily. Audrey, c'était la tendresse, elle était présente avec ses parents. Elle avait toujours pour eux de petites attentions. Audrey, c'était aussi la fraternité. Mais c'était bien plus qu'une petite sœur, elle était une confidente, une amie. Audrey, c'était la gentillesse et la générosité. Elle avait le don d'entretenir les moments

pour qu'ils devaient être de grands moments de bonheur, juste comme ça, pour que les gens autour soient heureux. Elle était magique.

Phoquois 4940

elle devenue gendarme ?

Elle aimait les voitures. Elle était également dans les valeurs qu'elle représentait. Elle avait le goût d'être en police. Audrey, c'était une femme très réfléchie et très humaine

dans ses valeurs. Ses sœurs, c'était ses sœurs. Ce soutien suffisait à attirer les regards. Jamais méprisante, elle trouvait les mots pour rendre en confiance et trouver une solution aux problèmes.

Qu'attendez-vous de ce procès ?

Cela fait deux ans et demi qu'Audrey et Alicia ont été assassinées. Le doute n'est plus et quotidiennement, on attend que justice soit rendue, mais aucune sanction ne sera à la hauteur de notre peine. On veut compensation pour l'avenir et assainir de l'acte gendarmes, mais surtout des consciences qu'ils ont été deux familles. L'assassin et choqué des enfants, des parents, des amis, des collègues et tout son pays ? On meurt éperdu, on se ré-

trouve de la justice. Je pense que si Audrey et Alicia avaient su qu'il y avait un homme potentiellement dangereux à leur assise, elles seraient intervenues de manière différente et seraient encore parmi nous.

« Sa voix résonne encore dans ma mémoire. Son absence est abyssale. Cela obsède, ronge, c'est lancinant. Malgré cela, il faut vivre. »

Stéphane, le frère d'Audrey Bertaud



Audrey Bertaud intervenait sur un cambriolage. Son meurtre avait réussi à se tenir de l'arme de la compagnie avant de fuir. (D. G. / Gendarmes)

Comment vous êtes-vous préparé à cette audience ?

J'ai lu l'ordonnance de mise en accusation, pour savoir ce qui s'est réellement passé ce 17 juin. Mais on ne se prépare pas à un tel procès, on s'effrite. Personne n'est prêt à entendre la rétrospective d'un drame qui raconte le meurtre d'un membre de sa famille. Mais nous serons présents, unis, et nous luttons face.

De quelle manière votre vie a-t-elle changé ?

Un tel drame marque un tel coup d'arrêt sur notre vie. Tout me rappelle ce jour-là, surtout ce coup de téléphone quotidien : « Salut, c'est moi, ça va ? » ou « Tu es revenue encore dans ma mémoire. Ton absence est obsédante. Cela obsède, ronge, c'est lancinant. Malgré cela, il faut vivre. »

Le justice a-t-elle fait en laissant ces hommes libres ?

Je ne pense pas être objectif sur cette question. Lorsque l'on est confronté à ce drame, on se demande pourquoi cet homme était en liberté dans ce village de Collobrières, sans que les forces de l'ordre ne soient au courant de sa présence. La justice qui protège le droit, il comparait pour avoir agité sa poche dans la nuit. L'assassin des deux gendarmes par son frère, pour les personnes avec le coup de la justice, car elle est une injustice sur ce drame ? Non, pour être une justice de l'ordre à la mesure de la justice pour les victimes des gendarmes, mais il n'y a jamais eu de justice de ce fait.

Photo: Gendarmes / D. G. / Gendarmes